PRÉFET
DE LA MANCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
Direction des collectivités, de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des finances locales

e mail : pref-finances-locales@manche.gouv.fr
N° 2023-76-MF

Le Préfet de la Manche

à

Monsieur le Président
du Conseil départemental

Messieurs les Présidents des EPCI
à fiscalité propre

Mesdames et Messieurs les Maires

En communication à
Mesdames et Monsieur les Sous-Préfets

Saint-Lô le 31 mars 2023

Objet : Mise en ligne des composants de la dotation globale de fonctionnement.
P.J. : Note sur le dispositif de la répartition dérogatoire de la DGF.

J'ai l'honneur de vous informer que l'ensemble des composantes de la dotation globale de fonctionnement est en ligne depuis le 31 mars 2023.

Il s'agit de :

- la dotation forfaitaire des communes et du département,
- la dotation de solidarité rurale (trois fractions),
- la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociales,
- la dotation nationale de péréquation,
- la dotation d'intercommunalité,
- la dotation de compensation des EPCI et du département,
- la dotation particulière relative aux conditions d'exercice des mandats locaux,
- la dotation de fonctionnement minimale du département.

Toutes ces données figurent sur le site : http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/dotations_en_ligne.php.

La date limite de vote des budgets pour les communes et les EPCI est fixée au 15 avril 2023, en application des articles L.1612-2 du code général des collectivités territoriales et 1639 A du code général des impôts, qui prévoit que la date limite de vote du budget primitif et de communication aux services fiscaux de la délibération fixant les taux de fiscalité directe locale des communes et des EPCI est reportée de 15 jours à compter de la date de communication des « informations indispensables à l'établissement du budget », si celles-ci ne l'ont pas été avant le 31 mars.

De plus, le guide pratique de la DGF a été actualisé. Il est disponible sur le site de la préfecture (Actions de l'État – Relations avec les collectivités)

https://www.manche.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Relations-avec-les-collectivites/Collectivites-locales/Dotation-globale-de-fonctionnement-DGF

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute précision ou renseignement que vous jugerez utile.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire général,

Laurent SIMPLICIEN